Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 15 (1985)

Heft: 10

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour la Vieillesse

SECRÉTARIATS CANTONAUX:
Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

Collecte d'automne

Pro Senectute est une fondation nationale, présente dans tous les cantons, au service des retraités et des personnes âgées

Pro Senectute offre de nombreux services pour faciliter la vie des personnes âgées, pour l'agrémenter aussi

Depuis 1917, l'un de ses objectifs prioritaires a été l'amélioration de la situation financière des retraités de condition modeste

Liste des comptes de chèques postaux de Pro Senectute en Suisse romande

Valais 19—361
Fondation pour la vieillesse, Sion

Pro Senectute Fribourg 17—6737
Collecte d'automne

Neuchâtel 20—1040
Pro Senectute Neuchâtel (collecte)

Genève 12—463
Fondation pour la vieillesse
Pro Senectute (collecte)

Pro Senectute Jura 25—773
Comité Jura pour la vieillesse

Pro Senectute Jura bernois
Tavannes 25—1405 (collecte)

Bienne 25—1509
Collecte Pro Senectute Bienne

Vaud 10—5137
Comité vaudois pour la vieillesse
(collecte)

Ses autres buts:

Assurer la qualité de la vie

Renforcer l'indépendance

Développer les facultés, aider à garder la forme

Encourager les efforts personnels

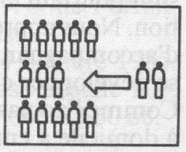

Améliorer la situation dans la société

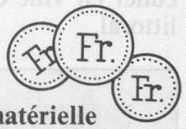

Garantir la sécurité matérielle

Défendre les intérêts auprès du public

Pro Senectute aide — informe — conseille — renseigne

Nous espérons que tous les lecteurs du journal «Aînés» auront à cœur, comme ils l'ont toujours fait, d'affirmer leur confiance envers les services de Pro Senectute et d'adresser à leur comité cantonal, dans le cadre de la collecte, un don selon leurs possibilités.

NEUCHÂTEL

Assemblée plénière

Le président René Meylan, conseiller aux Etats, étant empêché, c'est Mme Jacqueline Bauermeister, Neuchâtel, vice-présidente du comité de direction de Pro Senectute Suisse qui assuma avec bonne humeur la présidence de cette assemblée annuelle de Pro Senectute Neuchâtel, en présence d'une assistance nombreuse et attentive. La Résidence, au Locle, avait offert son hospitalité. Etablissement modèle, la Résidence fut visitée avec beaucoup d'intérêt par les invités à l'issue de la réunion.

Après les salutations et remerciements d'usage, le directeur de Pro Senectute Neuchâtel, Jean-Philippe Uhlmann, donna connaissance du rapport de son comité. Nous en extrayons quelques passages démontrant que l'activité du Centre neuchâtelois de la Fondation suisse ne cesse de prendre de l'ampleur pour le plus grand bien des personnes âgées du canton.

«Nous constatons que l'aide individuelle apportée aux personnes âgées en difficulté s'est maintenue dans les chiffres. Les cas demandant beaucoup de disponibilité et de soutien moral sont pourtant en constante augmentation. Nous apprécions la collaboration d'accompagnants bénévoles qui devra se développer ces prochaines années.

Comme l'an passé, le service des repas à domicile a enregistré une nette augmentation des unités livrées en particulier en ville de Neuchâtel et sur le littoral.

Dans le cadre du service des sports, une nouvelle prestation est offerte depuis la fin de l'année. Il s'agit de transports aux Bains d'Yverdon très appréciés par les rhumatisants et arthritiques.

Le 14 novembre 1984 a marqué une étape importante dans le développement des activités de la Fondation. Ce jour-là était signée, par les présidents de l'Association neuchâteloise des maisons pour personnes âgées et Pro Senectute, la convention réglant l'engagement d'une animatrice appelée à être au service des homes du canton.

Progressivement le canton et les milieux privés mettent à disposition des structures d'hébergement modernes. Il importe de veiller à ce que cette évolution aille de pair avec une amélioration de la qualité des conditions de vie offertes aux pensionnaires.

Nous participons depuis environ un an au programme de préparation à la retraite mis sur pied par l'Office du personnel de l'Etat. Mais il est difficile de toucher les futurs retraités ne bénéficiant pas de programmes interentreprises intégrés dans leur temps de travail.

Le comité cantonal de Pro Senectute est aussi intervenu au niveau national pour demander les moyens de mettre en place une aide individuelle de dépannage en faveur des chômeurs âgés. Depuis le 1er janvier 1985, nous disposons d'un fonds d'aide réservé aux cas les plus lourds.

La collaboration que nous entretenons avec les services sociaux publics et privés et le bénévolat s'est développée. Elle est indispensable à une meilleure coordination de nos actions complémentaires pour le bien de l'usager.

A l'occasion de l'Année de la jeunesse, le calendrier 1986 sera illustré de dessins d'enfants de classes de chez nous sur le thème «Jeunes et vieux ensemble». Plusieurs réalisations peuvent être saluées, par exemple les Foyers de l'écolier où l'on compte environ ⅔ de grands-parents bénévoles ayant entre 60 et 80 ans! Certains se recyclent pour les maths et, paraît-il, pour les jeux électroniques... Autre exemple que celui du personnel soignant, en général jeune, qui démontre combien le contact quotidien avec les personnes âgées peut être enrichissant. Toute tentative de mettre une limite chronologique à la dignité de l'homme, limite à partir de laquelle tout serait déterminé par le sort, doit être refusée et combattue.»

Dernier acte de l'assemblée, un passionnant exposé du Dr Jean Sigg, médecin de La Résidence, sur «Le placement des personnes âgées en établissement médicalisé». Nous reviendrons dans un prochain numéro sur cet exposé. Il en vaut la peine.

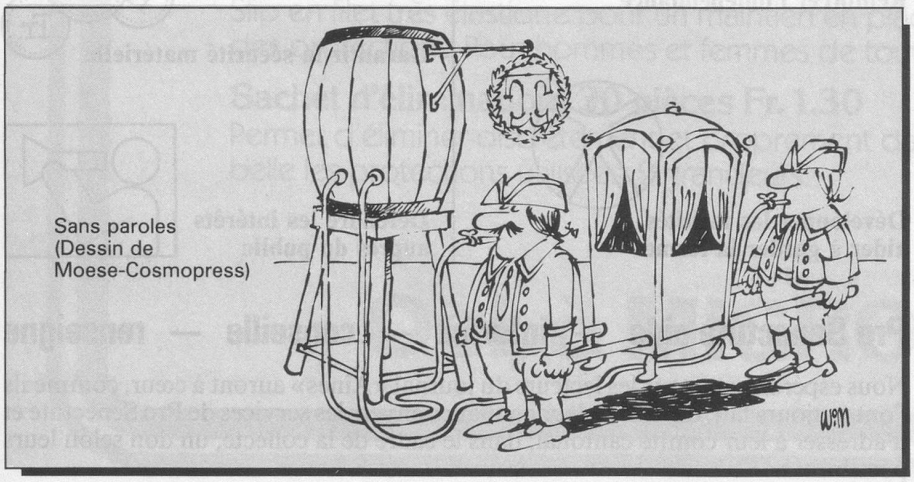

Sans paroles (Dessin de Moese-Cosmopress)

Flash de La Chaux-de-Fonds

Pro Senectute, en collaboration avec l'Accueil du Soleil, organise un **carnaval** intergénération, du plus jeune au 4e âge.

Dès l'automne 1985, vous pouvez participer à diverses présentations historiques du carnaval dans le monde, à des ateliers de création de masques et de costumes et vous entraîner à jouer d'un instrument de musique pour la «clique musicale».

Vous êtes invités à la première rencontre le **mardi 8 octobre 1985 à 18 h** à la Bibliothèque de la Ville, département audio-visuel, rue du Progrès 33.

A l'issue de la renconte, vous aurez le plaisir de découvrir le film du carnaval réalisé par Paul Gremion, *Artisans de l'éphémère.*

Renseignements: l'animatrice de Pro Senectute, avenue Léopold-Robert 53, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 20 20.

Boutique du 3e âge

Elle est à nouveau ouverte les après-midi, du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h, Serre 69, après l'interruption des vacances.

Retraités AVS, vous y trouverez de quoi compléter votre garde-robe d'hiver, à des prix modiques, et vous bénéficierez d'un très vaste choix.

C'est toujours avec reconnaissance que la Boutique reçoit des vêtements en parfait état. Merci!

VAUD

Préparez-vous au ski de fond Joignez-vous à nous pour des après-midi de marche et d'exercice

Comme l'an dernier, le service «Loisirs» de Pro Senectute-Vaud organise, en collaboration avec la Fédération vaudoise de gymnastique, natation et sport pour personnes âgées, des après-midi de mise en forme. Il s'agit en fait de promenades au cours desquelles on exécute des mouvements pour assouplir les muscles et des exercices respiratoires, en vue de la pratique du ski de fond dont les randonnées reprendront début janvier. Ces exercices, à la portée de tous, ont été mis au point par la fédération susmentionnée et sont exécutés sous la direction experte de moniteurs et monitrices de gymnastique.

Si vous ne pratiquez pas (encore?) le ski de fond, mais que vous désiriez tout de même participer à ces après-midi de plein air, vous serez aussi les bienvenus.

Ces marches se font, en automne, dans différentes régions du canton, selon programme ci-dessous. En ce qui concerne la contrée Riviera-Chablais, relevons un changement: elles auront lieu au départ de Vevey, sur les hauteurs. Autre changement, les après-midi de ski se dérouleront aux Pléiades.

Nyon

Premier rendez-vous fixé devant la gare de Nyon, le lundi 21 octobre 1985, à 13 h 30.
Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à:

Mme Janine Jaquiéry	(022) 61 44 22
Mme Lisette Ramel ou Pro Senectute	(022) 61 23 70
à Lausanne	(021) 36 17 21

Morges

Rendez-vous fixé à l'entrée du parc de la place des Sports, le lundi 21 octobre 1985, à 14 h.
Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à:

Mme Gilberte Agier ou Pro Senectute	(021) 76 33 11
à Lausanne	(021) 36 17 21

Lausanne

Rendez-vous fixé au camping de Vidy, près de la fontaine de granit, le lundi 14 octobre 1985, à 14 h.
Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à:

Mme Marguerite Destraz	(021) 26 41 39
Mme Claire-Lise Roessinger ou Pro Senectute	(021) 32 20 76
à Lausanne	(021) 36 17 21

Yverdon

Rendez-vous fixé devant le kiosque à musique, le lundi 14 octobre 1985, à 14 h.
Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à:

M. Arnold Eschler	(024) 21 21 45
M. et Mme Feuz ou Pro Senectute	(024) 24 43 04
à Lausanne	(021) 36 17 21

Oron-la-Ville

Rendez-vous fixé à la place de l'Eglise catholique, le jeudi 3 octobre 1985, à 14 h.
Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à:

Mme Gilberte Diserens	(021) 93 74 10
Mme Elisabeth Dufey ou Pro Senectute	(021) 93 73 05
à Lausanne	(021) 36 17 21

Riviera-Chablais

Rendez-vous fixé devant la gare de Vevey, le lundi 28 octobre 1985, à 14 h.
Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à:

Mme Juliette Durussel ou Pro Senectute	(025) 26 24 81
à Lausanne	(021) 36 17 21

Les après-midi de ski de fond reprendront au début janvier. Ces randonnées auront lieu aux Pléiades, chaque lundi dès le 6 janvier, au Mollendruz, également chaque lundi dès le 6 janvier, aux Rasses, chaque mardi dès le 7 janvier et à la Givrine, chaque vendredi, dès le 10 janvier 1986.

Le prospectus pour les séjours dans la neige, dès janvier 1986, à Crans, Les Rasses, La Lenk, Twannberg et Les Diablerets est sorti de presse. Il peut être demandé à Pro Senectute-Vaud, case postale 244, 1000 Lausanne 9, tél. (021) 36 17 21, où tous renseignements peuvent être obtenus et les inscriptions enregistrées.

Relevons que d'autres séjours sont organisés par les secrétariats cantonaux de Pro Senectute des autres cantons romands.

JURA

Marche accompagnée

Le jeudi 10 octobre, les marcheurs jurassiens sont conviés à couvrir les 5 km qui séparent Montignez à Mont-de-Cœuve. Il s'agit d'une jolie balade en suivant un chemin forestier empierré. Un car partira de la gare aux marchandises de Delémont à 13 h et de Porrentruy à 13 h 40, gare PTT. Le prix de la course est de Fr. 27.— de Delémont, et de Fr. 19.— de Porrentruy (collation comprise).

Inscriptions jusqu'au 4 octobre 1985. Pro Senectute Jura, case postale 209, av. de la Gare 49, tél. 066/22 30 68.

GENÈVE

Gym des aînés

Le Groupement genevois pour la gymnastique des aînés informe que ses cours ont repris le lundi 9 septembre 1985 aussi bien en ville que dans l'ensemble du canton:

95 cours ouverts à toutes personnes, dames et messieurs dès 55 ans.

6 cours, récemment ouverts, pour «Jeunes Seniors» dès 50 ans!

Pour renseignements appeler le secrétariat du GGGA du lundi au vendredi entre 9 h et 11 h au 28 88 16.

SEELAND

Fête de gym des aînées

Vous avez bien lu: «aînées» au féminin pluriel; ce n'est pas une erreur. Sur un total de 1400 participants, il y eut environ une vingtaine d'hommes. Ils préfèrent — comme beaucoup d'entre nous — une partie de cartes.
Venons-en aux faits. Ce fut à Lyss, à la patinoire, le samedi 10 août, le quinzième anniversaire de l'introduction de la gymnastique pour aînés dans le Seeland. Soit les districts d'Aarberg, Büren, Erlach (Cerlier) et Nidau. Lieu de rencontre l'«Eissporthalle» = patinoire, laquelle mesure 30 sur 60 m. Son tiers central de 20 sur 30 m est prévu pour les exercices. Exercices d'ensemble groupant, selon l'importance des districts, de 200 à 400 personnes. Le tout bien réussi et agréable à voir. Après les salutations et allocutions d'usage et avant les exercices, tous, spectateurs et participants, entonnent le chant des gymnastes du troisième âge. Un petit livre de chant,

Mme R.-M. Liniger.

édité par Pro Senectute, facilite la participation.
Côté spectateurs: des dizaines et dizaines d'enfants avec leurs parents. Ça fait plaisir et prouve qu'un lien valable existe entre très jeunes, moins jeunes et aînés. Sont présents aussi: des maires et des préfets; des conseillers communaux et municipaux, cantonaux et nationaux, d'Etat et aux Etats, et, très applaudi, l'ancien conseiller fédéral et actuel président de l'Assemblée des délégués de Pro Senectute, M. H.-P. Tschudi, venu exprès de Bâle. Citons encore M. Gribi, maire de Lyss; Mme Schütt et M. Marti, de Pro Senectute Zurich et Seeland; M. Meyer, du Gouvernement bernois, et Mme Liniger. Ce dernier nom ne vous dit rien? Pourtant, seule, Mme Liniger, Vaudoise née à Faoug, a mis sur pied et organisé à la demande de Pro Senectute cette deuxième fête. La première eut lieu en 1980. Organisation parfaite! Sans entrer dans trop de détails, voyons d'un peu plus près ce que représente la «mise sur orbite» d'une manifestation de ce genre.
Programme de fête avec coordonnées des 83 monitrices, des 66 lieux, dates et horaires des rencontres; publicité, graphisme, impression, expédition. Invitations à la presse, service sanitaire, restauration, 13 cars pour le transport aller et retour des gym; correspondance, assurances, couverture financière. On pourrait allonger la liste...
En 1959 à Thalwil, une assistante sociale crée le premier groupe de gym pour aînés. Actuellement, il y a près de 3800 groupes et plus de 65 000 membres actifs. — «Wer rastet, der rostet» (Qui se repose, rouille).

E. H.

TESSIN

Nuovo centro di informazioni e assistenza a Locarno

In Ticino, uno dei cantoni più vasti della Confederazione Elvetica, abitato da appena 272 000 persone circa, l'opera di assistenza e di consulenza di Pro Senectute deve valersi di una rete estesa e capillare di collaboratori perchè la presenza fattiva della nostra Fondazione possa giungere anche ai villaggi più remoti serviti da vie di accesso scarse e non sempre agevoli. Anche per questo l'intervento di Pro Senectute avviene soprattutto attraverso i delegati comunali che, sul posto, conoscono e segnalano le situazioni e le richieste degli anziani disagiati.
Presso il segretariato cantonale di Lugano, che ha sede nel centro della città, si accentra l'attività di preparazione, di studio, di decisione delle diverse iniziative.
La struttura geografica del Cantone lo divide però praticamente in due parti separate dal valico del Monte Ceneri — **Sopraceneri,** a nord, con la capitale Bellinzona, i celebri centri turistici di Locarno, Muralto, Ascona e le Valli; **Sottoceneri,** che include il centro turistico-commerciale di Lugano, Mendrisio, Chiasso e il territorio circostante. Di qui è sorta l'esigenza di disporre, già dal 1974, di un centro di assistenza e informazioni anche nel Sopraceneri — a Locarno — analogo a quello che già da 16 anni è in funzione a Lugano.
I risultati degli anni scorsi sono stati così incoraggianti, grazie anche all'attività delle assistenti sociali che vi hanno lavorato, che Pro Senectute Ticino ha scelto una nuova e più ampia sede, sempre a Locarno, nel palazzo di Piazza Pedrazzini 16.
Questo **centro di informazioni e assistenza** della Fondazione permetterà un allargamento dell'attività a nuovi servizi e il potenziamento di quelli già funzionanti.
I programmi in attuazione nel prossimo autunno prevedono per il Centro di Locarno:

- Apertura di uno studio attrezzato di pedicure — analogo a quello già in funzione con tanto successo a Lugano — affidato a specialiste qualificate.
  Dal prossimo autunno gli anziani potranno usufruirne per appuntamento.
- Distribuzione a domicilio di pasti caldi.
  Il successo riscosso in un primo esperimento nell'annata 1984-85 induce a continuare e potenziare questo servizio.
- Informazione, consulenza e assistenza mediante gli interventi in casi singoli, previsti dal Programma di Pro Senectute Ticino agli anziani bisognosi del Locarnese e Valli, anche su segnalazione dei delegati comunali.

Ciascuna di queste attività verrà qui illustrata più ampiamente in seguito con i primi risultati delle esperienze del nuovo Centro di Locarno.